

Introduction. Qu'est-ce que la philosophie de terrain ?

Catherine Dekeuwer

▶ **To cite this version:**

Catherine Dekeuwer. Introduction. Qu'est-ce que la philosophie de terrain ?. Éthique, politique, religions, 2020. hal-02949961

HAL Id: hal-02949961
https://univ-lyon3.hal.science/hal-02949961

Submitted on 26 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre du volume :

« Le terrain en philosophie. Quelles méthodes pour quelle éthique ? »

Présentation : « Qu'est-ce que la philosophie de terrain ? »

Auteur : Catherine Dekeuwer : Maître de conférences en éthique contemporaine, faculté de philosophie Lyon 3 Jean Moulin, Institut de recherches philosophiques de Lyon.

Même si plusieurs chercheurs se reconnaissent dans cette catégorie, la philosophie de terrain est encore en quête de sa définition. S'agit-il d'une philosophie qui s'intéresse à des questions contemporaines, extérieures à la philosophie, concrètes et contextualisées ? S'agit-il du retour à une forme de philosophie pratique au sens d'une éthique caractérisée par son ancrage dans la vie de la cité ? S'agit-il d'une nouvelle manière de faire de la recherche en philosophie qui incorpore des concepts et des méthodes issues des sciences humaines et sociales ? Les divergences du regard et des pratiques philosophiques ne sont pas neuves : pensons à Platon et Aristote. Elles renvoient à deux questions qui nous intéressent ici : celle du rapport entre réalité et pensée et celle de la définition de l'activité philosophique. Le manque d'intérêt de la philosophie pour des questions contextualisées conduit certains philosophes à quitter leur discipline de formation. Dans sa contribution, Marie Gaille évoque par exemple Frédéric Keck ou Emmanuel Terray, des « transfuges » philosophes qui, pour penser en situation, sont devenus anthropologues. Benjamin Derbez, dont la contribution porte sur l'apport de la sociologie en bioéthique, explique quant à lui comment, formé à la philosophie et enseignant en philosophie, il a finalement choisi une pratique de recherche de terrain pour échapper au « travail trop exclusif de l'histoire de la philosophie, ainsi [qu'à] la "dénégation du monde social" en vigueur dans l'univers philosophique » (ce volume, p.XXX). Il s'est tourné pour cela vers la sociologie. Cependant, le philosophe n'est pas voué à quitter sa discipline pour pratiquer une philosophie de terrain, comme d'autres contributions réunies ici le montrent. En revanche, la nécessité, pour le philosophe, de conduire des enquêtes de terrain pour répondre à ses questions de recherche invite à « repenser le geste de philosopher » (Jean-Philippe Pierron, p.XXX), notamment dans sa différence avec les sciences humaines et sociales.

Cette attention au terrain pourrait s'expliquer par le fait que les recherches considérées dans ce numéro portent sur des questions de bioéthique, et plus particulièrement des questions d'éthique relatives à des pratiques médicales. Or, s'il est une filiation qui rassemble les auteurs de ce volume, c'est celle de Georges Canguilhem pour qui « la philosophie est une réflexion pour qui toute matière étrangère est bonne, et nous dirions volontiers pour qui toute bonne matière doit être étrangère[1] ». Cependant, l'inscription de la philosophie de terrain dans le champ de la bioéthique est plus complexe qu'il n'y paraît : les contributions de Marie Gaille, Marta Spranzi, Catherine Dekeuwer et Julie Henry permettent de situer la philosophie de terrain dans le contexte de la bioéthique empirique et de l'éthique empirique. Depuis les années 1970, les philosophes s'intéressent en effet aux questions de bioéthique, qui soulèvent des problèmes relatifs à la valeur de la vie, au sens de la condition humaine, de sa finitude, etc. Avec la théologie, la philosophie a produit un champ normatif visant la régulation des pratiques médicales, et dans ce contexte, des philosophes contribuent à produire une éthique substantielle de la médecine dont la justification tient plus à des théories morales abstraites et surplombantes qu'à la prise en compte de données

[1] Georges Canguilhem, *La Connaissance de la vie* (1965), Paris, Vrin, 1998, p. 7.

empiriques. L'éthique appliquée trouve ici un sens fort, puisqu'il s'agit de savoir comment appliquer ces théories morales aux cas singuliers rencontrés en clinique. Le courant de bioéthique empirique est né en opposition à cette perspective. Il considère que les croyances, les pratiques, les valeurs et les raisonnements des personnes concernées devraient être le point de départ de l'éthique et qu'il est nécessaire d'intégrer des éléments factuels à la réflexion normative. Or, les méthodologies des sciences humaines et sociales constituent une bonne manière de se rapporter à cette réalité. Les sciences empiriques basées sur l'enquête de terrain, notamment la sociologie et l'anthropologie, rejoignent alors la bioéthique. Cette inclusion, cependant, ne se fait pas simplement, comme le montre Benjamin Derbez : la sociologie, comme d'autres sciences empiriques, a également été mise au service d'une bioéthique normative. En philosophie, l'éthique empirique est un courant dont Marta Spranzi rappelle qu'il répond à un écart creusé par la philosophie analytique entre théorie et pratique. Elle explicite également trois approches de l'éthique empirique, distinguées selon leur finalité : « recueillir ce que les acteurs pensent d'*une* pratique ou d'une norme », « comprendre la façon dont les acteurs *vivent* une pratique » et « analyser les raisons que les acteurs ont pour s'engager dans une pratique et préférer telle décision qui les concerne au premier chef » (ce volume, p.XXX). Que les recherches considérées dans ce numéro portent sur des questions d'éthique relatives à des pratiques médicales ne suffit donc pas à expliquer le recours à des enquêtes de terrain ; ce qui caractérise la philosophie de terrain présentée ici, c'est plutôt qu'elle est une philosophie pour laquelle les faits comptent. Une nouvelle difficulté apparaît alors, largement développée dans ce volume : pourquoi le philosophe irait-il lui-même sur le terrain, au lieu de laisser cette tâche aux chercheurs des sciences humaines et sociales ? La notion de terrain est issue des sciences humaines et sociales : pourquoi donc emprunter spécifiquement ce concept ? Comment la philosophie peut-elle se rapporter au terrain comme ces sciences, comment peut-elle leur emprunter leurs outils d'enquête et d'analyse, tout en restant « de la philosophie » ? A cet égard, il a paru éclairant de rassembler ici les contributions de Brenda Bogaert, chercheuse en sociologie qui choisit d'adopter, pour son travail sur le concept de patient acteur, une perspective de philosophie de terrain, et celle de Benjamin Derbez, philosophe de formation, qui choisit pour sa recherche sur la notion de consentement éclairé, de construire un sujet de recherches en sciences sociales.

Les contributions présentées ici permettent de clarifier les spécificités de l'activité philosophique en tant qu'elle se rapporte à un terrain. Tout d'abord, même s'il y a plusieurs manières de philosopher en prenant en compte le monde vécu, ce qui est commun à la perspective présentée ici est la nécessité d'aller sur le terrain, de faire l'expérience du terrain. Est partagée la conviction que si le philosophe s'intéresse à l'expérience des acteurs, s'il s'intéresse à une morale locale, contextuelle et incarnée, alors il ne peut laisser à d'autres (les sciences humaines et sociales notamment) la tâche de « faire du terrain » pour s'y rapporter de manière extérieure, en l'analysant, en l'organisant et en le conceptualisant. La contribution de Jean-Philippe Pierron, qui distingue plusieurs manières pour le philosophe de se rapporter à l'expérience, souligne que c'est l'épaisseur vécue de l'expérience dont le philosophe veut se rapprocher avec le terrain. Suivant Hans-Georg Gadamer, il écrit : « le terrain n'est pas ce que l'on force à parler par nos méthodes, il nous requiert pour faire événement en notre parole. ». Cet appel interpelle d'autant plus que la maladie et la prise en charge médicale initient des visions du monde différentes de celles qui sont celles d'un bien portant. Requis par ce que Marie Gaille appelle la « vie réelle » des personnes (ce volume, p.XXX), le philosophe doit encore savoir comment il ou elle va rencontrer ce terrain, se confronter à l'expérience de « faire du terrain », et revenir sur cette expérience, non seulement pour l'analyser, mais aussi pour la réfléchir comme posture de recherche. Les travaux rassemblés ici présentent ainsi les spécificités liées au travail de terrain (cf. en particulier les contributions de

Dekeuwer et Henry, Bogaert, Gaille, Spranzi). Aller sur le terrain, c'est d'abord faire une expérience, celle d'oser se confronter à cette « vie réelle ». Elle impose un retour sur soi-même comme personne et comme chercheur, et un travail constant de positionnement, à la fois « dedans » et « dehors », qui n'est pas sans poser de difficultés. Elle impose aussi de se confronter à diverses incohérences : entre les paroles et les actes, entre les hypothèses de recherche et les pratiques, et entre les souhaits liés à la conduite de la recherche et ce que requiert la rencontre des acteurs par exemple. Anastasia Markoff-Legrand souligne à cet égard que la logique du principlisme en bioéthique ne paraît pas la plus adaptée à saisir les problèmes vécus par les acteurs, en ce qu'elle conduit à écarter le hasard, le désordre, le paradoxe, la contradiction, et l'incertitude, pourtant caractéristiques des situations d'éthique médicale.

Ensuite, si les approches présentées ici sont plurielles, elles comprennent toutes l'invention d'une démarche réflexive adaptée au contexte de recherche et qui utilise des outils d'enquêtes issues des sciences humaine et sociales. Entre autres exemples réunis dans ce volume, Anastasia Markoff-Legrand présente une démarche qui s'appuie sur la méthode complexe élaborée par la bioéthicienne canadienne Ghislaine Cleret de Langavant. Elle lui permet de problématiser les enjeux éthiques de l'application de la loi sur la fin de vie en prenant en compte le contexte local d'expérience et en adoptant un regard systémique sur les questions techniques, sociales, politiques, scientifiques etc., en jeu dans ce contexte. Marta Spranzi pratique une éthique empirique heuristique dont l'échelle est le cas singulier et l'objet la décision à prendre. Ce qui paraît décisif, dans toutes les contributions présentées dans ce volume, est le moment d'invention : il s'agit en effet de produire une démarche réflexive adaptée au contexte de recherche et à ses objectifs. Cependant, dans leurs recherches, ces philosophes sont amenés à mener des enquêtes exploratoires qualitatives, à pratiquer l'observation participante, ou encore à conduire des *focus group*, ce qui soulève la question de la spécificité philosophique de ces travaux et de leurs rapports aux sciences humaines et sociales. Dans sa contribution, Marie Gaille écrit : « l'expérience elle-même de terrain, de terrains devrait-on sans doute dire au pluriel, est incompressible. Elle fait d'une étude un travail « sociologique » ou « anthropologique » de plein droit » (ce volume, p.XXX). La contribution de Brenda Bogaert éclaire la différence de perspective qui, cependant, sépare le travail philosophique et le travail sociologique. A propos de sa recherche sur le concept de patient acteur, elle écrit : « il n'était pas question de mesurer la peur, de demander aux patients quand ils avaient peur et pourquoi ils avaient peur (de travailler *sur* l'émotion comme dans les études sociologiques sur l'émotion). Il était plutôt intéressant d'essayer de faire attention au moment où les patients utilisaient le mot et pourquoi, et de voir ce que cette émotion pourrait dire de leur *eudaimonia*, en s'inspirant des travaux de Martha Nussbaum » (ce volume, p. XXX). Dans une perspective sociologique, au contraire, Benjamin Derbez choisit de s'intéresser aux « facteurs sociaux de la légitimation de la situation de recherche aux yeux des acteurs impliqués » (ce volume, p.XXX). Les questions posées par les philosophes de terrain sont donc bien des questions philosophiques, au moins en deux sens. D'une part, elles s'inscrivent dans des traditions philosophiques qui offrent concepts et modalités de questionnement. D'autre part, les questions d'épistémologie, d'ontologie ou d'éthique, en tant que questions relevant du sens de l'expérience humaine et de la situation de l'homme dans le monde, sont bien des questions de philosophie. Il reste que la problématisation de questions telles que « comment bien mourir ? » ou « qu'est-ce qu'une vie bonne ? », lorsqu'elle s'inscrit dans un contexte local d'expérience, requiert le concours d'autres disciplines. La question des rapports entre philosophie et sciences humaines et sociales, mais aussi sciences juridiques et médicales, n'est donc pas à résoudre une bonne fois pour toutes, mais elle est posée et travaillée par chaque philosophe dans le cadre de ses

recherches. Beaucoup d'entre nous ont ainsi cosigné des publications avec des sociologues, des juristes, des psychologues ou des médecins.

Les philosophes inventent donc des réponses adaptées aux manières dont les terrains les requièrent. Les contributions rassemblées ici montrent qu'ils travaillent également leur rapport à la normativité, et cela selon plusieurs perspectives. Comme le rappelle Benjamin Derbez, la sociologie morale décrit, mais ne prescrit pas. Cela vaut pour la philosophie : mieux comprendre les concepts moraux utilisés par certains acteurs ne conduit pas directement à une position normative justifiée sur ce qu'il conviendrait de faire, ni dans ce contexte, ni dans un autre contexte. La philosophie de terrain fait en réalité signe vers une tension : celle de l'articulation des données empiriques et de la normativité. S'il apparaît donc nécessaire à certains philosophes de se rapporter au terrain pour réfléchir, la question reste entière de savoir comment raccorder ce terrain au questionnement normatif. Certains auteurs observent alors qu'un moment normatif peut être ouvert par les acteurs concernés, une fois la recherche effectuée et à partir de celle-ci (Derbez, Dekeuwer et Henry). Pour d'autres, la philosophie, à la différence de la sociologie notamment, peut prendre en charge un moment normatif. Marta Spranzi par exemple explique que le philosophe peut intégrer des données relevant d'autres disciplines pour réfléchir et faire évoluer le cadre normatif. Brenda Bogaert rappelle, dans une autre perspective, que Marta Nussbaum n'hésite pas à faire feu de tout bois (et pas seulement des arguments philosophiques) pour défendre ses idées en matière de réforme sociale. La philosophie attentive à la vie réelle, soucieuse du contexte, peut ainsi devenir une philosophie engagée (c'est d'ailleurs le sens de la formule de Christiane Vollaire dans son ouvrage *Pour une philosophie de terrain*[2]).

Enfin, comme toutes les recherches qui impliquent la rencontre d'un terrain, les enquêtes de philosophie de terrain posent des questions d'éthique de la recherche. Les premières sont liées aux modalités d'implication du chercheur. Quels sont les effets de sa position sociale, culturelle et politique sur sa recherche ? Et quels sont les effets de sa recherche sur le terrain ? La seconde série de questions d'éthique de la recherche concerne la posture que peut prendre le chercheur en philosophie lorsqu'il rencontre les acteurs concernés par une difficulté d'ordre éthique. Comment en effet entrer en relation avec les personnes concernées par les recherches dans ces conditions ? L'analyse par mots-clés et le recours au théâtre, utilisé en para-ethnographie, permettent à Brenda Bogaert de travailler non seulement les émotions des participants mais aussi les siennes : « Ce travail avec les émotions a changé la nature de ma recherche, mais aussi la nature de mon engagement avec les participants. Ils n'étaient plus seulement des *participants* au sein d'un programme de recherche, et donc des sujets à interviewer, à étudier, mais accédaient au statut de *partenaires* à part entière de la réflexion. Ces deux méthodes de travail *avec* les émotions sur le terrain ont montré une piste pour conceptualiser le sujet du patient acteur *avec* les participants de la recherche en philosophie » (ce volume, p. XXX). Dans la mesure où sa recherche porte sur le concept de patient acteur, ce renversement paraît particulièrement approprié. Catherine Dekeuwer et Julie Henry expliquent qu'elles ne philosophent pas *sur* le terrain mais pratiquent une philosophie qui se construit *depuis* le terrain : de leurs rencontres avec les acteurs émergent une réflexivité philosophique qui, sans ces rencontres, n'aurait pas eu lieu. Jean-Philippe Pierron, enfin, évoque la relation d'amitié entre les interlocuteurs, à la manière des dialogues socratiques. Finalement, ce parcours invite à penser que certains et certaines philosophes se caractérisent initient et développent un rapport particulier avec leurs terrains, en ce sens qu'ils et elles ne philosophent pas *sur* un terrain mais avec un terrain, ou plutôt *avec* les acteurs de ce terrain. Alors qu'il paraît difficile pour un ou une sociologue ou anthropologue de dire qu'il ou elle fait de la sociologie ou de l'anthropologie avec les personnes qu'il ou elle rencontre, un ou une philosophe peut considérer sans absurdité faire de la philosophie avec les personnes qu'il ou elle rencontre.

[2] Christiane Vollaire, *Pour une philosophie de terrain*, Paris, Créaphis, 2017.

Remerciements : je remercie Irène Labbé-Lavigne pour l'aide qu'elle a apportée à la relecture des contributions de ce volume.